Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc84331870)

[2. Suivi et planning du projet 2](#_Toc84331871)

[3. Engagements spécifiques 2](#_Toc84331872)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 3](#_Toc84331873)

Volet technique

Etude de cas additionnelle selon le référentiel PEFCR Apparel & Footwear

# Description détaillée de l’opération

Pour information, la langue de travail pour la réalisation de l’étude de cas est l’anglais, notamment dans les échanges avec le prestataire qui réalise la collecte de données, la modélisation, et le rapport PEF.

Faire une description détaillée de l’opération en reprenant notamment :

* Le nom du prestataire en charge de la réalisation de l’étude
* Le nombre de produits étudiés
* Pour chaque produit étudié (reprendre ici les informations du dossier de candidature) :
  + *Producer headquater (pays) :*
  + *Producer turnover (€) :*
  + *Product name and description :*
  + *Process: Tier 1 location :*
  + *Process: Tier 2 location ( possibility to list the main tiers 2 depending on the number of materials and accesories ) :*
  + *Product Composition - BOM ( as many details as possible ) :*
  + *Embelishments ( prints? broidery? etc. ) :*
  + *Specific process of interest :*
  + *Product Quantities :*
  + *Any other information ( link to product picture? etc.. ) :*
* Le détail des tâches confiées au prestataire, selon la répartition suivante (toutes les taches ne sont pas obligatoires) :
  + formation,
  + sensibilisation,
  + helpdesk (échanges ponctuels divers mail/tel entre l’entreprise et le prestataire),
  + réalisation de l’étude de cas (modélisation et calcul de l’empreinte environnementale)
  + présentation des résultats
  + autre (à préciser)
* l’équipe projet de l’entreprise avec la fonction des intervenants et leur rôle dans le projet
* Le détail des taches prévisionnelles de l’entreprise selon la répartition suivante :
  + formation,
  + sensibilisation,
  + collecte de donnée,
  + suivi de projet,
  + valorisation
  + suite prévisionnelle du projet (préciser les services et les fonctions concernées par les résultats de ce projet dans l’entreprise et les perspectives éventuelles)

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives.

1. Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux questions éventuelles de l’ADEME qui pourront être posées lors de l’évaluation transversale des méthodologies de calcul et d’affichage environnemental (PEF + socle technique ADEME + méthodologies alternatives), prévue entre mai et septembre 2022, en vue de la rédaction du décret qui rendra l’affichage environnemental obligatoire. Les réponses de l’entreprise seront protégées par la confidentialité.

1. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Le livrable de la supporting study additionnelle doit comprendre a minima :

* Un rapport PEF en anglais rédigé par le prestataire, à l’attention du TS PEF Apparel & Footwear
* Un rapport d’étude de cas en français, rédigé si besoin avec l’aide du prestataire, comprenant :
  + Une analyse de la faisabilité de la mise en œuvre du PEFCR par l’entreprise, notamment sur les points suivants :
    - Facteurs de succès, conditions de réussite de la mise en œuvre du PEFCR
    - Facteurs de risque et d’échec de la mise en œuvre du PEFCR
    - Difficultés et freins rencontrés dans l’étude de cas ; difficultés et freins prévisionnels pour l’application du PEFCR d’une étude de cas sur un produit réel à « n » références
    - Prérequis, préalables, compétences internes nécessaires, formations et informations nécessaires au démarrage du projet, outils, méthodes nécessaires ; analyse de la disponibilité et de l’accessibilité des données dans l’entreprise et chez ses fournisseurs ; *L’analyse portera par exemple sur la faisabilité de collecter les données primaires ou secondaires*
    - Temps passé nécessaire par l’entreprise, par fonction dans l’entreprise, et par le consultant ; pour la référence de l’étude de cas et pour l’application du PEFCR à « n » références
  + une analyse critique sommaire par l’entreprise des résultats obtenus selon le PEFCR ; cette analyse sera approfondie par l’évaluation transversale des méthodologies de calcul et d’affichage environnemental (PEF + socle technique ADEME + méthodologies alternatives) qui sera réalisée par l’ADEME à l’issue des études de cas ; l’entreprise peut par exemple analyser les points suivants :
    - quel est l’impact (amélioration du score ?) d’utiliser les valeurs moyennes par défaut du PEFCR ou les données spécifiques de l’entreprise ?
    - quel est l’impact d’utiliser les données génériques d’inventaire de cycle de vie de la Commission européenne, en mode agrégé ou semi-agrégé, avec la possibilité de faire varier par exemple les mix énergétiques selon le lieu de fabrication ?
    - la base de données d’inventaire de la Commission européenne est-elle complète et permet-elle de modéliser correctement les spécificités de votre produit ?
    - le PEFCR est-il complet et permet-il de modéliser correctement les spécificités de votre produit ?
    - Quel est l’impact d’utiliser des dataset régionalisés, par exemple pour les matières premières où les enjeux environnementaux sont spécifiques à la région ; en effet, la régionalisation des impacts n’est pas possible avec le socle technique de l’ADEME et il est intéressant d’évaluer la plus-value du PEF sur ce point ; exemple : consommation d’eau dans des régions à fort stress hydrique
    - Quel est l’impact d’intégrer la durabilité physique dans les calculs ?
    - est-ce que les résultats du calcul d’empreinte selon le PEFCR sont cohérents avec les connaissances a priori de l’entreprise de la performance environnementale du produit ?
    - quels sont les enseignements liés à la présentation des résultats par indicateur (16 en tout), agrégés (score unique), avant et après pondération et normalisation ?
  + Des recommandations argumentées d’évolution du PEFCR, par exemple sur les sujets suivants :
    - Comment aborderiez-vous la durabilité non physique (émotionnelle) ?
    - Les invendus devraient-ils faire partie du scope du PEFCR Apparel and Footwear ?
    - Comment devrait-être abordé l’impact sur la biodiversité au sein du référentiel PEFCR ?
    - Pour les entreprises ayant utilisé la Circular Footprint Formula lors des supporting studies, quels enseignements ? Donner les résultats et une analyse critique
    - Autre (à préciser)
  + Des recommandation argumentées d’évolution de la base de données générique d’inventaire de la Commission européenne
* Une fiche de synthèse publique en français (4p max), avec a minima la présentation du périmètre de l’étude de cas, le nom du prestataire, les enseignements de l’étude

Les rapports seront rédigés en suivant les prescriptions du guide de rédaction des rapports établi par l’ADEME. Le modèle sera transmis par l’ADEME par voie informatique.